

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPTISTE



ECOLE D'ORTHOPTIE

Responsable scientifique : Professeur Pierre-Jean PISELLA

Coordinateur scientifique: Docteur Raoul Kanav KHANNA

Responsable pédagogique : Mme Sandrine BOULNOIS

Assistante pédagogique: Zoé GOUTANIER

Orthoptie?

Profession paramédicale (exerce sur prescription médicale ou dans le cadre de protocoles de coopération).

Dépiste, évalue, rééduque et explore les troubles de la vision.

Actes et missions de l'orthoptiste:

- Bilans orthoptiques
- Rééducation et réadaptation
- Explorations fonctionnelles
- Dépistage

Champ d'action de l'Orthoptiste

Maux de tête
Fatigue visuelle

Contrôle Vision

Paralysies oculomotrices
Vision Double
Vision Double

Myopie, Hypermétropie,

Astigmatisme

Trouble de la Convergence

NeuroVision

Lunettes

Troubles DYS

troubles posturaux

Presbytie

Basse Vision

vision binoculaire
3D

Adaptation verres
progressifs

Amblyopie

Dépistage

Dépistage précoce

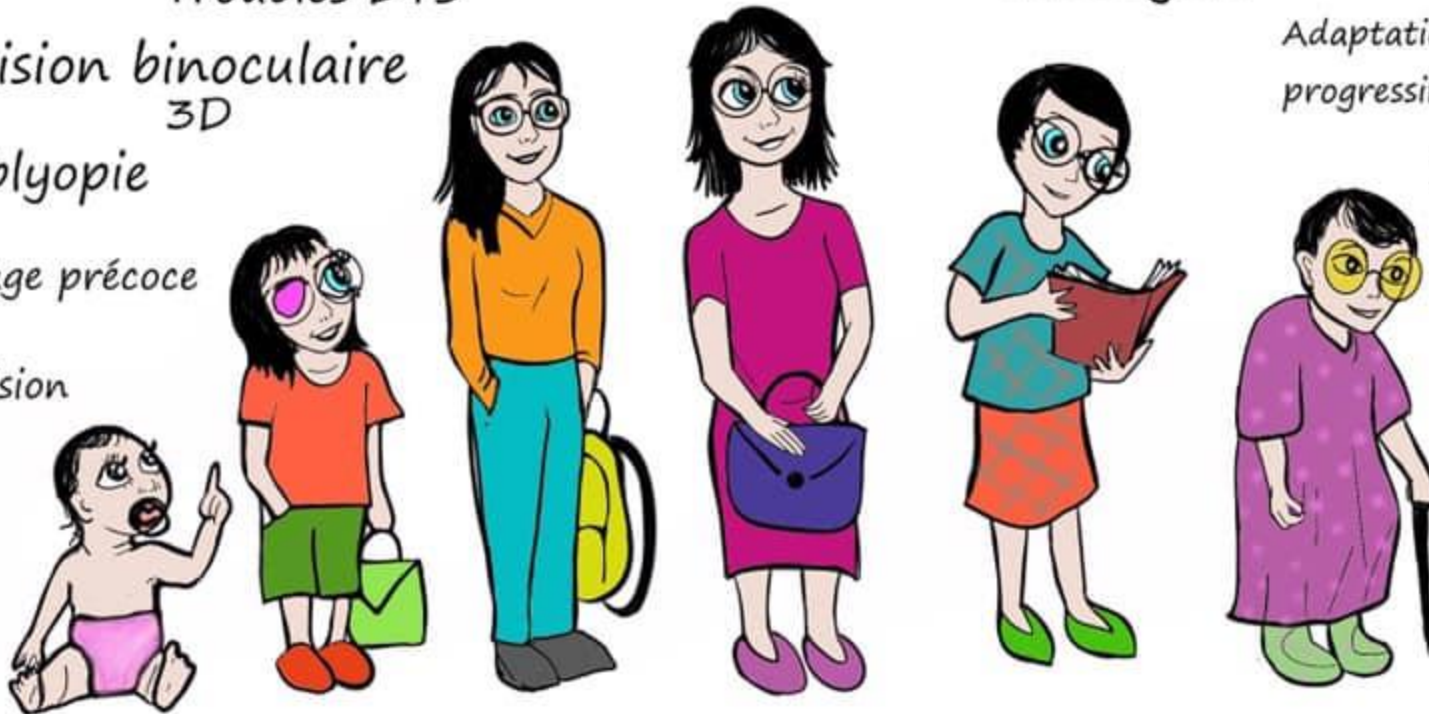
Glaucome

Bébé Vision

DMLA

Rétinopathie

Diabétique



L GONON
@RegArt

Où exerce-t-il?

Exercice libéral ou salarié:

- Milieu hospitalier
- Milieu libéral
- Au sein d'un cabinet ophtalmologique
- Centre spécialisé
- PMI

L'orthoptiste peut faire partie d'une équipe pluridisciplinaire (psychologue, ergothérapeute, opticien, ...).

Sa fonction s'étend du nourrisson à la personne âgée.

Pour qui?

Qualités requises:

- patience
- sens de l'écoute
- rigueur
- tact
- empathie
- sociabilité
- adaptabilité

Tout étudiant ayant un bac (général ou pro)/ réorientation/
reconversion. Facilités si bac avec options scientifiques.

Formation?

Formation validée par le **Certificat de Capacité d'Orthoptiste** (institué par le décret du 11 août 1956). Diplôme d'Etat. Réglementée par les articles du code de la santé publique.

Programme des études actualisé par **l'Arrêté du 20 octobre 2014** relatif aux études en vue du Certificat de Capacité d'Orthoptiste.



Formation?

3 années d'étude à temps plein: 6 semestres validés par 180 crédits européens (= 30 ECTS par semestre) répartis différemment entre les Unités d'Enseignements (UE). Chaque UE est constituée de CM et de TD.

Cours sur 2 sites: Tonnellé et La Riche.

Particularité Nantes/ Rennes/ Tours: mutualisation d'une majorité des cours (visio)

Exemples Unités d'Enseignements: Biologie, Optique, Réfraction, Physiologie du système visuel, anglais, anatomie, bilan orthoptique, explorations fonctionnelles, pathologies sensorimotrices, pathologies ophtalmologiques, basse vision, troubles des apprentissages, troubles neurovisuels, amblyopie, contactologie, pharmacologie, etc.

Formation?

Enseignement validé à la fin de chaque semestre par un examen comportant des épreuves écrites et orales (janvier/ mai). Une session de rattrapage possible pour chaque examen.

Stages obligatoires dès la 1^{ère} année, non rémunérés (CHRU Bretonneau, CH Loches, Blois, Bourges, Le Mans, Orléans, stages en libéral, PMI, Ireco, CRBV, etc)

Certificat de Capacité d'Orthoptiste délivré si:

- Ensemble des enseignements et des stages sont validés
- Certificat de compétences cliniques obtenu (= Examen Clinique Objectif et Structuré)
- Succès du travail de fin d'études (= mémoire écrit + soutenance orale)

Où se former?

- 18 écoles en France

Amiens, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Paris Cité, Paris Sorbonne Université, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Tours.

- Ecole de Tours est rattachée à l'UFR Médecine de Tours, qui est une composante de l'Université de Tours.

Comment s'inscrire?

Accès à la formation est sélectif. Numérus clausus par école.

Pré-inscription via Parcoursup uniquement (10 vœux possibles maximum).

6 regroupements d'écoles d'orthoptie par secteur géographique. Possibilité de s'inscrire dans plusieurs regroupements (5 choix de regroupements possibles) et dans plusieurs écoles par regroupement. Regroupement Grand-Ouest: Tours-Nantes-Rennes

Pour regroupement Grand-Ouest:

- 1^{ère} classification en fonction dossier (notes 1^{ère} et Tle)

723 candidats pour 2025-2026

- 362 admissibles à un entretien

Admission 18 Tours, 23 Nantes, 17 Rennes pour 2025-2026.

Comment s'inscrire?

Candidature Parcoursup:

- Valoriser ses compétences scientifiques et humaines.
- Soigner le projet motivé, qui doit être personnalisé et crédible.
- Démontrer une connaissance concrète du métier (stage, rencontres, JPO, recherches personnelles).
- Mettre en avant ses expériences extrascolaires pour montrer équilibre, rigueur et qualités relationnelles.
- Se préparer à un éventuel oral avec un discours clair et motivé.

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation

100%	Résultats scolaires	35 %
	Méthodes de travail	15 %
	Savoir-être	15 %
	Motivation	30 %
	Engagement et activités	5 %



00:00:02



JP 07/02/2026



15



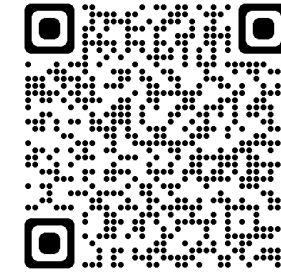
00:05:40

Liste des UE du référentiel de formation du certificat de capacité d'orthoptiste :

UE1 Biologie moléculaire et cellulaire, génétique, histologie et anatomie
UE2 Optique géométrique, optique physiologique
UE3 Réfraction
UE4 Physiologie du système visuel, physiologie neuro sensorielle
UE5 Vision monoculaire, acuités visuelles et leurs anomalies
UE6 Anglais
UE7 Anatomie et histologie de l'appareil oculomoteur et de la vision
UE8 Physiologie de l'appareil oculomoteur et de la vision binoculaire
UE9 Physiopathologie de l'oculomotricité et de la vision binoculaire
UE10 Explorations fonctionnelles
UE11 Bilan orthoptique
UE12 Déontologie et éthique : historique de la profession
UE13 Hygiène et gestion des risques
UE14 Pathologies sensorimotrices
UE15 Prise en charge des pathologies sensorimotrices
UE16 Pathologies ophtalmologiques et générales
UE17 Explorations fonctionnelles des pathologies ophtalmologiques et générales
UE18 Psychologie, psychopathologie, neurophysiologie
UE19 Pharmacologie et thérapeutique
UE20 Contactologie
UE21 Statistiques, épidémiologie, santé publique
UE22 Pathologies neuro-ophtalmologiques
UE23 Prise en charge orthoptique des pathologies neuro ophtalmologiques
UE24 Amblyopie fonctionnelle et phénomène de privation visuelle
UE25 Prise en charge de l'amblyopie fonctionnelle
UE26 Basse vision
UE27 Bilan et prise en charge de la basse vision
UE28 Méthodologie, documentation et bibliographie scientifique
UE29 Vision et troubles d'apprentissages
UE30 Troubles neurovisuels, vision et équilibre : bilan et prise en charge
UE31 Dépistage visuel ; aptitudes visuelles et ergonomie visuelle
UE32 Communication, éducation thérapeutique
UE33 Imagerie et technologies de la communication
UE34 Exercice de la profession d'orthoptiste : législation, réglementation et gestion
UE35 Dépistage, prévention et suivi des pathologies ophtalmologiques
UE36 Bilans orthoptiques pré et postopératoires, principes des techniques chirurgicales
UE37 Diagnostic et projet de soins
UE38 Travail de fin d'études
UE39 Coopération, coordination avec les différents acteurs
UEL Unité d'enseignement libre
UE40 Accompagnement des professionnels et futurs professionnels orthoptistes
UE41 Gestes et soins d'urgence

Renseignements/ informations

- Arrêté du 20 octobre 2014 relatif aux études en vue du certificat de capacité d'orthoptiste



- Ecole d'orthoptie de Tours
orthoptie@univ-tours.fr



- Association des étudiants
assetours@gmail.com

- Orthoptie.net